

AMBARÈS-ET-LAGRAVE

Au marais de Peychaud, le pari de faire coexister agriculture et nature

Nicolas Laplume, gironde@sudouest.fr



La zone à restaurer sur le marais de Peychaud s'étend sur 200 hectares. - FABIEN COTTEREAU/SO

La zone humide, longtemps exploitée pour des céréales, est restaurée avec des cultures de saules et roseaux destinés à héberger la faune locale et à alimenter le réseau de chaleur de la Métropole



Sur la presqu'île d'Ambès, au nord de Bordeaux, entre la Garonne et la Dordogne, il y a bien longtemps que le marais de Peychaud n'a plus vu de visons d'Europe ou de loutres. Depuis les années 1970, cette zone humide qui s'étend sur 200 hectares dans la commune d'Ambarès-et-Lagrave a été exploitée par plusieurs générations d'agriculteurs pour devenir une culture intensive de céréales. Jusqu'à ce qu'en 2018, Bordeaux Métropole décide d'acquérir la surface, classée Natura 2000, dans le cadre d'un projet de restauration et de renaturation appelé Life Biodiver'Cit , et financ    60 % par l'Union europ enne.

Aujourd'hui, les pieds de c r ales ont  t  ras s. Le sol mar cageux porte encore les orni res des derniers tracteurs.   la place, 290 000 plants de saules sur 180 hectares, entour s de roseaux, seront plant s sur une dur e de sept ans. 30 000 plants de saules ont d j   t  plant s. D'ici un an, ils atteindront 1,50 m tre de hauteur. L'id e est de recrer un  cosyst me propre au marais de Peychaud, afin d'h berger les esp ces vuln rables comme le crapaud calamite, la couleuvre vip rine, l'agrion de mercure (libellule) et les oiseaux des marais comme le h ron cendr . Mais aussi de faire revenir dans cette zone la loutre et le vison d'Europe, class  « en danger critique d'extinction ».

Un corridor de 20 hectares sera  galement restaur  en prairie humide, avec des haies et des mares pour les amphibiens. Il devrait permettre aux autres animaux de relier les deux zones naturelles du grand et du petit marais.

290 000 plants de saules sur 180 hectares, entour s de roseaux, seront plant s sur une dur e de sept ans

Agriculture durable

Sur la surface de 180 hectares, les saules et les roseaux plant s en rang n'auront pas seulement vocation   h berger la faune et la flore locale. Ils serviront surtout   alimenter le r seau de chaleur de Bordeaux M tropole en  nergie biomasse (copeaux de bois), avec les premi res tailles pr vues en 2031.

S'il n'est plus propriétaire de sa parcelle, Xavier de Saint-Léger, l'agriculteur céréalier, en reste l'exploitant. « Cette transition doit se faire avec les agriculteurs », a-t-il soutenu hier lors de la plantation des premiers plants avec les élus de Bordeaux Métropole et de la commune d'Ambarès. « Il a fallu adapter aux techniques de culture et trouver un modèle économique équitable pour lui », précise Axel Crepey, chef du service biodiversité à la direction de la nature de Bordeaux Métropole. « C'est un projet gagnant-gagnant qui mêle agriculture et protection de la biodiversité, en faisant revivre le marais tout en développant une agriculture durable », ajoute-t-il.

Le marais de Peychaud est aussi une zone d'expansion des crues. Un travail de restauration hydraulique sera engagé, avec le reproflage des fossés pour favoriser l'écoulement des eaux et minimiser le risque d'inondations.

Publié le 27/04/2024 – Sud-Ouest – Nicolas Laplume